



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse
éducation
nationale

Avignon, le 18 janvier 2019

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
élémentaire

Pôle des élèves

Référence

2019

Dossier suivi par

Estelle Cappello

Téléphone

04 90 27 76 91

Fax

04 90 27 76 79

Mél.

estelle.cappello

@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers

84077 Avignon

Horaires d'ouverture :

8h30 – 12h

13h30 – 16h30

Accès personnes à

mobilité réduite :

26 rue Notre Dame

des 7 douleurs

Objet : Enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO)
Préparation de la carte scolaire 2019

L'ELCO est un enseignement à part entière, soumis au respect des grands principes du service public de l'éducation.

Faisant suite à la note ministérielle du 17 décembre 2018 relative aux ELCO, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les imprimés destinés à l'information des familles et au recueil des demandes d'inscription font l'objet d'une diffusion auprès des I.E.N qui en assureront la mise en place dans les meilleurs délais. Ces formulaires concernent les cours de langue et culture arabes, turques et s'adressent aux élèves susceptibles d'être intéressés par ces enseignements l'année prochaine, c'est à dire ceux qui fréquentent actuellement les cycles 2 et 3 (les cours sont organisés à partir du CE1).

Les directeurs d'école, avec l'aide des enseignants de langue et culture d'origine, voudront bien distribuer les imprimés, dès réception, **sans y apporter de modification**, en veillant à ce que toutes les familles concernées en soient destinataires et en tenant compte des élèves de CM2 qui pourraient être intéressés par cet enseignement au collège ; ils devront en exiger le retour, que la réponse soit positive ou négative.

Les enseignements de langue et culture d'origine destinés initialement aux enfants de la nationalité concernée ou dont l'un des parents possède ou a possédé cette nationalité, sont ouverts à tout enfant dont la famille souhaite l'inscription, dans la limite des places disponibles. Des réunions d'information pour les parents seront organisées afin d'expliquer les raisons de cette enquête, ses modalités, la nécessité d'une réponse rapide (même si l'élève a suivi l'ELCO l'année précédente) et les notions de cours intégrés / différés. Les enseignants étrangers seront associés à ces réunions.

Il conviendra, après enquête, de dresser la liste des enfants appelés à suivre les cours l'an prochain. Cette liste accompagnée des formulaires sera adressée à l'I.E.N. de circonscription au plus tard **le mercredi 13 mars 2019**.

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale veilleront au bon déroulement de l'opération. Ils procéderont à l'exploitation de l'enquête en associant les représentants des pays intéressés et me feront parvenir une proposition de carte scolaire **pour le mercredi 20 mars 2019 délai de rigueur**.




Christian PATOZ

Objet : Demande d'inscription d'un élève du premier degré à l'un des enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) / enseignements internationaux de langues étrangères (EILE)

Madame, Monsieur,

À l'école élémentaire, un cours de langue ELCO/EILE, encadré par le ministère de l'éducation nationale, peut être dispensé à votre enfant. Cet enseignement, gratuit, est accessible à partir du cours élémentaire première année (CE1) et ouvert à toutes les familles qui en font la demande, quelle que soit leur nationalité ou leur origine, dans la limite des places possibles.

Les cours proposés sont d'une durée de 1 h 30 à 3 h par semaine, en sus des 24 h hebdomadaires d'enseignement. Une seule langue peut être demandée par élève. Les cours peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Les cours peuvent donc avoir lieu dans une école différente de celle de votre enfant.

Dans le cadre d'accords avec la France, huit pays partenaires peuvent mettre gratuitement à disposition de l'éducation nationale des enseignants qualifiés qui assurent ces cours et évaluent les progrès et le travail de leurs élèves. Le travail de ces enseignants est encadré et évalué par les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) français.

Le présent formulaire permet de recenser les demandes des familles. Un cours d'ELCO/EILE validé par l'inspecteur d'académie-directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DASEN) n'est créé ou reconduit que si le pays partenaire a les moyens de mettre à disposition un enseignant.

La seule indication orale donnée à un enseignant ELCO/EILE par un parent de vouloir inscrire un enfant à son cours ne pourra être prise en compte. Les seules inscriptions retenues sont faites par ce formulaire émis par l'éducation nationale, dûment complété et signé par les parents.

Votre demande d'inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève pour la totalité de l'année scolaire. En effet, les effectifs d'élèves recensés pour une demande de cours, en fonction des demandes des familles, sont ensuite un élément important de décision pour nos partenaires étrangers dans la répartition, le nombre et le maintien de leurs enseignants.

Si vous souhaitez que votre enfant suive un cours d'ELCO/EILE durant l'année scolaire 2019-2020, remplissez le formulaire ci-contre et remettez-le à la directrice/au directeur de l'école de votre enfant. Vous pouvez vous adresser à elle/lui pour toute information complémentaire.

FORMULAIRE A RETOURNER A L'ÉCOLE

AVANT LE :/...../2019

TAMPON DE L'ÉCOLE

PARTIE À REMPLIR PAR LES PARENTS OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Madame/Monsieur :
demandant que leur enfant :
inscrit en classe de : à l'école :
située dans la commune de :
suis pendant l'année scolaire 2019-2020 un enseignement de langue et de culture d'origine (ELCO)/enseignements internationaux de langues étrangères (EILE).

Langue choisie par la famille (cocher la case correspondante)

Une seule langue peut être demandée

ARABE CROATE TURC
ITALIEN PORTUGAIS SERBE

IMPORTANT : les familles déclarent avoir pris connaissance que :
- Ce formulaire est un recensement et n'implique pas automatiquement la mise en place du cours demandé.

Un cours d'ELCO/EILE validé par l'éducation nationale n'est créé ou reconduit que si le pays partenaire a les moyens de mettre à disposition un enseignant.

- Toute demande d'inscription implique le respect des horaires et la présence de l'élève pour la totalité de l'année scolaire.

- Les inscriptions sont faites uniquement par ce formulaire de l'éducation nationale, complété et signé par les parents. La seule indication donnée à un enseignant ELCO/EILE de votre demande ne vaut pas inscription de l'élève.

À le 2019

Signature des parents :